VICARIAT DE LA BAIE D'HUDSON

RAPPORT QUINQUENNAL, DE 1929-1935,
PRÉSENTÉ A LA S. C. DE LA PROPAGANDE,
PAR MGR ARSÈNE TURQUETIL, *O. M. I.*

Comme tout le monde le sait, les Rapports quinquennaux demandés par la Propagande sont dressés exactement selon un Questionnaire des plus détaillés. Il n'y a rien d'oublié, de sorte que le développement d'une Mission durant les derniers cinq ans, ainsi que son état actuel, ne peuvent être guère mieux représentés. — Après les Rapports sur les Missions de Iglulik et de Repulse Bay que nous avons donnés dans les deux derniers Numéros, cette description générale de nos Missions Esquimaudes de la Baie d'Hudson sera doublement à propos.

Chapitre I. — Aperçu historique et vue d'ensemble.

Voici, résumée en quelques dates, toute l'histoire des Missions de ce Vicariat :

1912 : Fondation de la 1re Mission à Chesterfield Inlet.
1924 : Fondation de la 2e Mission au Cap Esquimau.
1925 : *Erection de la Préfecture de la Baie d'Hudson.*
1926 : Fondation de la 3e Mission à Southampton Island.
1927 : Fondation de la 4e Mission à Baker Lake.
1929 : Fondation de la 5e Mission à Ponds Inlet, au 73e degré latitude Nord.
1930 : Ouverture de Mission chez les Igluliks (dépendant de Ponds Inlet).
Ouverture de l'hôpital à Chesterfield.
Arrivée des Sœurs Grises de Nicolet dans les Missions Esquimaudes.
La Mission a son petit bateau-moteur, 13 tonnes : le *Thérèse.*
1931 : La Préfecture élevée au rang de *Vicariat apostolique.* 15 décembre.

1932 : Consécration épiscopale du 1er Vicaire apostolique de la Baie d'Hudson.

1933 : Fondation de la 6e Mission à Repulse Bay, au Cercle Polaire.

Fondation de la 7e Mission à Iglulik : 70e degré.

Achat d'une goëlette de 35 tonnes : le *Pie XI.*

Construction d'église-chapelle (cathédrale ! ?), à Churchill, nouvelle résidence du Vicaire apostolique.

1934 : Impression du premier livre de cantiques, prières, etc., en esquimau.

Le Climat.

Il n'y a rien à changer à ce qui a été dit de la rigueur extrême du climat, de la stérilité absolue du sol, des difficultés et dangers des voyages en traîneaux à chiens, etc. On peut ajouter que parfois les saisons sont si en retard que la glace ne part pas du tout pendant l'été. Ainsi, cette année, on n'a pas pu se rendre à Iglulik, et les deux bateaux qui ont réussi à approvisionner Repulse Bay ont couru de grands dangers : l'un a perdu ses ancres, et l'autre (le *Pie XI*) a été troué à la ligne de flottaison par les glaces au travers desquelles il devait passer.

Le climat est en général très sain : on ne constate guère de maladies organiques chez les Esquimaux, tant qu'ils vivent de leur vie primitive. Mais le contact avec les Blancs ne leur a pas été avantageux sous ce rapport : ce furent d'abord les maladies vénériennes que les baleiniers importèrent dès 1860, et qui décimèrent plusieurs tribus. Non seulement les survivants n'étaient que des « affaiblis », ils furent encore les victimes de l'importation de différents articles de commerce. L'abus du thé et du tabac ne leur fit pas de bien, certes, mais ce fut surtout l'introduction des habits et tissus des civilisés qui leur fut funeste. Les habits de fourrures ne pouvaient se laver, mais on les tenait propres par le peignage et la ventilation de chaque jour. L'Esquimau porte maintenant des habits modernes, mais de même façon, c'est-à-dire sans jamais les laver.

Les sueurs, alternant avec les refroidissements, le rendent sujet aux rhumes périodiques et épidémiques. On a parlé de « la toux des Blancs » qui envahit tout un camp, dès qu'un étranger y arrive, même si cet étranger ne tousse pas du tout. On a signalé aussi la « maladie des bateaux » (ship's disease) qui est la même toux, mais plus forte, et souvent compliquée de pleurésie ou de pneumonie. La prédisposition à la tuberculose était clairement indiquée par le retour périodique des écrouelles.

Les épidémies se déclaraient surtout au printemps et à l'automne, i. e. aux deux saisons de l'année où l'humidité de la tente ou de la maison de neige les rendait plus dangereuses. Chaque année, les missionnaires avaient la douleur de voir mourir ainsi plusieurs Esquimaux, jeunes encore : l'avenir de la race était en danger.

Ce fut la raison pour laquelle on construisit un *hôpital*, à Chesterfield Inlet, en plein cœur du pays esquimau.

Ce fut la raison aussi pour laquelle cet hôpital avait une capacité de 35 à 40 lits : il s'agissait de donner des soins et un logement convenable aux patients pour assurer leur prompt et plein rétablissement, car, à quoi bon se contenter de leur sauver la vie, lors d'une attaque épidémique, si on les laisse affaiblis, victimes toutes désignées pour la crise suivante ? — Une sorte de dispensaire, avec une salle d'opération, contenant deux ou trois lits seulement, eût été chose inutile.

Les résultats acquis depuis que l'hôpital est ouvert ont été très satisfaisants : on a non seulement sauvé la vie des jeunes malades, mais encore, parce que la maladie n'a pas eu de suite, la santé générale s'est fortifiée ; ces retours d'épidémie sont moins fréquents, ils ne se prolongent pas comme autrefois, et peu à peu l'Esquimau prend des notions d'hygiène élémentaire dont il n'avait jamais eu l'idée.

Pour les *missionnaires*, le climat, en soi, est excellent. Cependant, la pauvreté les expose à des inconvénients sérieux : ainsi, le manque de viandes fraîches, qui dure des mois entiers, puis le manque total de légumes (les

légumes ne sont pas mûrs lorsqu'a lieu l'approvisionnement des Missions, et les fruits encore moins) ; de plus, le manque d'aération. En vue d'économiser le charbon qu'il faut importer à grands frais, les fenêtres sont calfeutrées hermétiquement, et on ne les ouvre qu'en été, le résultat en est qu'à respirer continuellement pendant sept à huit mois la poussière fine de charbon qui se dégage du poêle, et aussi à subir de temps à autre un commencement d'asphyxie par le carbone qui envahit la maison lorsque les tuyaux se bouchent de glace, ou qu'une tempête les emporte, etc., une sorte de scorbut insidieux se manifeste par une ptôse de l'estomac, dont plusieurs missionnaires ont été atteints. Il y a là un problème sérieux qu'on étudie de près, et auquel il faudra trouver une solution.

Le gouvernement civil.

La partie Est du Vicariat, i. e. à l'Est de la Baie Ungava, relève du Gouvernement Provincial de Québec, au point de vue territoire. Cependant, la Province de Québec en laisse l'administration au Gouvernement Fédéral, se contentant de payer les frais (1).

Tout le reste du Vicariat dépend du Gouvernement Fédéral, à part la ville de Churchill qui est dans la Province du Manitoba.

Le Gouvernement Fédéral administre ces « *Territoires* » par l'entremise du « *Bureau* ou *Conseil du Nord-Ouest* », lequel dépend du Département de l'Intérieur.

Ce Bureau ou Conseil en est encore à la période d'adaptation aux circonstances, au fur et à mesure qu'elles se présentent. Ses règlements regardent principalement la chasse et l'exportation des animaux à fourrures, ou à cuir commercial ; d'autres ont pour but de préserver la vie animale, et sont une restriction parfois bien ennuyeuse à la chasse qui procurerait de la viande fraîche. De temps à autre, on essaie de faire le recensement de la population, mais on ne réussit pas toujours

---

(1) Cf. *Missions*, mars 1935, p. 115 : L'Esquimau est-il un Indien ?

de façon satisfaisante, à preuve la carte de la population publiée par le Gouvernement qui ne donne que cent Esquimaux dépendant de Chesterfield, alors que nous y avons 185 chrétiens vivants. Il y a aussi la perception de douanes.

Aucun endroit, occupé par les missionnaires ou les Compagnies de commerce, n'a été arpenté ni cadastré : le terrain est au premier occupant ; il n'y a pas de taxes, mais non plus aucun droit de propriété bien défini.

On a droit à ce qu'on occupe, mais quant aux limites que chacun désigne à l'aide de poteaux ou de pierres, elles n'ont aucune valeur légale ; inutile d'ajouter que le terrain que nous occupons ainsi n'a aucune valeur commerciale auprès des banques, ou des compagnies de prêts, et que nous ne pourrions jamais emprunter un sou de qui que ce soit, par hypothèque sur ces terrains.

En ce qui concerne directement la protection de la vie humaine, ce Conseil du Nord-Ouest distribue des vivres aux indigents, aux affamés, en cas de besoin.

En cas de crime, meurtre par exemple, il intervient pour autant qu'il le peut.

Dans tout ce qui précède, ce Conseil n'est représenté dans le Vicariat que par quelques membres de la Gendarmerie à cheval, qui cumulent toutes ces fonctions.

Les Esquimaux n'ont pas reçu de traité, comme les Indiens du Sud. C'est pourquoi certains politiciens leur reconnaissent tous les droits des Blancs civilisés et voudraient même leur voir exercer le droit de vote aux élections politiques. Mais il n'y a pas même une seule école dans tout le pays, et le Conseil ne tient pas du tout à en ouvrir.

Pour les hôpitaux, comme celui que nous avons construit à Chesterfield, si, avant de construire, le Conseil a approuvé l'utilité et les plans de la bâtisse, il fera approuver les rapports qu'on lui envoie à chaque courrier, et accordera une indemnité de deux dollars par jour et par patient esquimau qui n'est employé par aucun Blanc à titre d'engagé ou de serviteur. En quelques endroits, il envoie un docteur-médecin.

Enfin, chaque année, un inspecteur visite une partie

de ces territoires. Mais comme cette visite se fait par le steamer des Compagnies de traite, deux seulement de nos Missions sont ainsi visitées.

La population.

Les *Esquimaux* dominent : il y en a environ . .	6.000
Puis, des *Indiens*, (deux tribus) :	
Les *Nascopies*, sur la rive Est de la Baie d'Hudson	1.000
Les *Montagnais* des environs de Churchill. . .	250
Population blanche, fixe.	247
Population blanche, en été.	600
Total	8.097

Les *Esquimaux* n'habitent que les parties absolument dépourvues de toute végétation (Barren Land), vivent sous la maison de neige, une bonne partie de l'année, puis sous la tente en peau de phoque ou de caribou, et n'ont pour combustible que le gras ou l'huile des animaux tués à la chasse. Convertis, ils font d'excellents chrétiens. Ils ont l'esprit ouvert, vif, montrent du caractère et de la volonté.

Les *Nascopies* appartiennent au stock des Indiens Algonquins. Ils ont été évangélisés autrefois par les Pères Oblats, mais la génération actuelle ne doit connaître la religion que par ce qu'ils ont entendu dire de leurs pères ou grands-pères (1).

Les *Montagnais* des environs de Churchill appartiennent au stock des Indiens Dene. Ce sont de grands enfants, bien arriérés. Du fait que jamais Blanc ici n'a appris et parlé leur langue, poussés par le sentiment, ils se déclarent tous catéchumènes, parce que je parle leur langue, ayant été missionnaire pendant plusieurs années au Lac Caribou, Vicariat du Keewatin, à 450 km. à l'ouest de Churchill.

Remarque : Le personnel missionnaire augmente rapidement, grâce à la générosité de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, qui a fourni 13 Pères et 2 Frères depuis la création de la Préfecture en 1925.

(1) Cf. *Missions* 1913, p. 569 : Vie du R. P. Babel, *O. M. I.*, missionnaire, de 1866-1870, chez les Nascopies et les Esquimaux de la Baie Ungava.

La population blanche fixe est la suivante :

Personnel missionnaire cath. : Pères, Frères et Sœurs	23
Personnel missionnaire protestant	18
Personnel des Compagnies de traite	82
Personnel du Gouvernement : Police et Radio . . .	20
Trappeurs	22
A Churchill : Employés du Gouvern. et des Compagn.	57
Trappeurs.	25
Total	247

Le nombre de la population fixe de Blancs, en dehors du personnel missionnaire, varie peu, mais les agents du Gouvernement ou des Compagnies changent assez souvent, de sorte que la proportion de catholiques varie de 12 à 17 %.

Chapitre II. — Divisions ecclésiastiques.

La résidence du Vicaire apostolique est à Churchill, Manitoba, Canada. Cette adresse est suffisante pour la correspondance.

Le Vicariat est divisé en trois districts, de par la géographie même du pays.

Le 1er : l'Ouest de la Baie, aujourd'hui entièrement occupé (7 Missions).

Le 2e : le Nord-Ouest de la Baie — Terre de Baffin. (1 Mission).

Le 3e : Est de la Baie : nous n'y avons pas encore de Mission.

Le tableau suivant donne une juste idée de ces Missions :

Nom de mission :	Superficie en km²	1 Population totale	2 Nombre atteint	3 Nombre baptisés	Nombre catechumenes	Total de 3 et 4 en % de 1
Cap Esquimau	100.000	350	260	53	118	48 %
Chesterfield	50.000	225	225	185	16	89 %
Baker Lake	180.000	400	320	12	45	12 %
Southampton	40.000	150	150	71	25	64 %
Repulse-Bay	120.000	555	170	90	42	24 %
Iglulik	60.000	100	100	70	20	90 %
Ponds Inlet	140.000	300	170	13	14	9 %
		2.080	1.395	494	280	

Si, laissant de côté la Mission de Ponds Inlet qui est dans le district Nord-Est, nous nous en tenons au District Ouest de la Baie, nous avons :

Population totale : 1.780.
Baptisés ou catéchumènes officiels : 747 (42 %).

Atteints directement	1.225
Assurés par la fondation de Repulse Bay	250
	1.475 i.e. 83%

En effet, l'achat du *Pie XI* nous a permis de devancer les protestants à *Repulse Bay*. Ils ne savaient rien de nos projets. Ce point est important : les deux Missions de Baker Lake et de Ponds Inlet ont donné de bien maigres résultats (12 % et 9 %), comparées aux autres (24, 48, 64, 89 %).

C'est que la Compagnie de la Baie d'Hudson, étant chargée de nos transports, connaissait nécessairement nos plans, et l'endroit où nous voulions fonder.

Elle en avertissait les protestants qui envoyaient un ministre. La Compagnie présentait ce ministre aux Esquimaux comme si c'était son homme à elle ; elle s'arrangeait pour que le ministre arrive un jour ou deux avant le prêtre, et si le prêtre, comme toujours d'ailleurs, avait l'avantage de parler l'Esquimau, et par suite plus de chance de faire des adeptes, la Compagnie faisait baptiser tout de suite ces païens à leur première entrevue avec ministre ou évêque protestant. On ne leur demandait en fait de catéchisme qu'une chose : croire que « les papistes sont bien mauvais, puisqu'ils s'habillent en femmes », et qu'une seule promesse baptismale : ne jamais mettre les pieds dans aucune Mission catholique.

L'Esquimau dépend de la Compagnie et doit lui faire plaisir : on comprend la position du Père qui arrivait après coup. (J'ai mis cela ici pour montrer ce que je veux dire par : 250 Esquimaux qui nous sont assurés à Repulse Bay, à la suite de la fondation.)

Le tableau ci-dessus montre que nous n'avons étendu nos Missions que du côté Ouest de la Baie. Ce n'est

pas seulement par raison d'ordre géographique, et à cause des distances qui séparent les autres districts situés de l'autre côté de la Baie, c'est aussi que « *pour faire œuvre sérieuse et durable, il importait de fortifier nos positions et ne pas nous éparpiller.*

Les distances. Visites des Missions.

Sans doute, les distances sont énormes encore entre les Missions qui constituent la chaîne : Churchill, Cap Esquimau, Chesterfield, Repulse Bay, Iglulik et Ponds Inlet, avec Baker Lake et Southampton, l'un à l'ouest, l'autre à l'est de Chesterfield. A vol d'oiseau, il y a 1.740 kilomètres entre les points extrêmes, Churchill-Ponds Inlet (1).

En traîneau à chiens, il faut ajouter un 33 %, ce qui nous donne 2.300 kilomètres, toujours en ligne droite, et, de ce fait, plus de 2.600. La distance d'un poste à l'autre varie de 378 kilomètres (minimum) à 644 kilomètres (maximum). Cependant, non seulement les missionnaires peuvent communiquer d'une Mission à l'autre, mais de fait, chaque année, ils communiquent, non seulement par lettres, mais ils peuvent se visiter ; de la sorte, la correspondance s'établit entre le Vicaire apostolique et les Missions qu'il ne peut visiter qu'une fois tous les trois ou quatre ans : Ponds Inlet et Iglulik.

La Mission de *Ponds Inlet* n'a été visitée qu'une seule fois, en 1933. Les difficultés de ce voyage sont expliquées plus bas.

Celle de *Iglulik*, de fondation récente, n'a pas encore reçu la visite du Vicaire apostolique et on ne sait pas encore aujourd'hui si les glaces s'ouvriront assez pour permettre d'y avoir accès (2).

Les autres Missions sont visitées chaque année, en

(1) Churchill est situé sur la Baie d'Hudson, à l'embouchure du Churchill River. En 1912, la Province du Manitoba a poussé ses limites jusqu'au 60e degré, et c'est ainsi que la « ville » de Churchill se trouve aujourd'hui sur le territoire civilisé.

(2) Cette Mission de Iglulik se trouve sur une île du Détroit entre Baffins Land et la presqu'île de Melville.

été. L'achat du *Pie XI* nous met à même de faire cette visite d'une manière plus satisfaisante : autrefois, par les bateaux des Compagnies, les marchandises étaient débarquées dans le temps d'une marée ; on avait à peine le temps de se voir. Souvent même, il était impossible de célébrer aucun office, si ce n'est la Confirmation, au moment de la marée basse, lorsque les travaux de déchargement étaient arrêtés. Aujourd'hui, nous pouvons prendre notre temps, calculer le voyage de façon à passer un dimanche au poste avec offices pontificaux, de façon aussi à permettre au Vicaire apostolique de diriger au moins une partie des exercices de la mission qui a lieu alors, car il va sans dire que nous organisons ces voyages en sorte que le bateau de la mission ne soit pas là en même temps que le bateau des commerçants.

Pour aller à Ponds Inlet, il faut, par steamer, retourner dans l'Atlantique, remonter les côtes de la Terre de Baffin, retourner par Terre-Neuve, Halifax, Montréal, Winnipeg, etc., près de 16.000 kilomètres. Le voyage prend deux mois et demi et coûte au moins 600 dollars.

Quant à l'approvisionnement et à la visite de Iglulik, tout dépend de la glace ; cette année, il a été absolument impossible d'en approcher. Mais il reste que les missionnaires peuvent communiquer d'un poste à l'autre, que le Vicaire apostolique peut faire la visite annuelle de cinq Missions, que, à l'occasion de cette visite, plusieurs Pères se trouvent réunis à la Mission centrale de Chesterfield — parfois on a jusqu'à 11 ou 12 Oblats ensemble, — ce qui impressionne fortement les Esquimaux et leur donne une grande idée de l'unité de vues et de travail chez nous. Cela est une force réelle, comparé à l'isolement et à l'indépendance des deux seuls ministres protestants qu'ils connaissent, l'un à Baker Lake, l'autre au Cap Esquimau.

Il est bien évident que si nous avions fondé trop vite quelques Missions absolument isolées les unes des autres, sans moyen de communication, ni possibilité de réunion annuelle, nous n'aurions pas ce prestige dont l'Eglise jouit aujourd'hui sur la côte ouest de la Baie.

Fondation de nouvelles missions.

Le temps approche où nous allons fonder à l'est de la Baie : il importera là aussi de veiller à ce que les Missions qu'on ouvrira puissent communiquer entre elles.

Chaque Mission est fondée par décision du Vicaire apostolique. Le plus souvent, cette décision n'est que l'approbation et la mise en exécution des rapports et suggestions faits par les missionnaires, qui rendent compte de leurs voyages, de leurs tentatives d'apostolat en tel endroit, donnent les détails voulus sur le nombre, les dispositions des indigènes, l'avantage ou la nécessité d'ouvrir une Mission pour s'assurer le pays avant l'arrivée des protestants.

Bien que chaque Mission ait pour but la conversion de tels et tels groupements esquimaux, en telle partie du pays, cependant, *au point de vue juridiction*, il n'y a point de limites : chacun des missionnaires a pleine juridiction dans tout le Vicariat, à charge toutefois d'avertir par écrit le Directeur de la Mission des actes de ministère qu'il a pu remplir, en voyage, et en dehors des gens dont il est chargé directement.

La direction d'une Mission ne peut être confiée aux jeunes Pères dès leur arrivée : il leur faut un stage de deux ans en moyenne, dans une Mission bien établie, où il leur est facile d'apprendre la langue, où ils peuvent constater les résultats qu'on peut obtenir, et cela les encourage puissamment lorsque plus tard ils ont à fonder une nouvelle Mission chez des païens.

Le Vicaire apostolique n'a jamais éprouvé aucune difficulté à placer ou à changer ses missionnaires dans l'intérêt général des Missions : tous se montrent prêts à tout en chaque occurrence ; même des anciens qui ont été en charge de Missions importantes s'offrent d'eux-mêmes à servir de socius à un plus jeune pour l'aider à réussir.

En pratique, en matière de fondations nouvelles, le Vicaire apostolique consulte les deux Consulteurs qu'il a en tant que Supérieur religieux, et, chaque été, lors de la visite des Missions, il expose aux Pères réunis au nombre de cinq, six et plus, les plans des nouvelles

fondations, et tout en sollicitant leur manière de voir, les initie en quelque sorte aux grandes lignes de l'évangélisation des Esquimaux.

Il convient de dire un mot ici des Esquimaux du Groenland, bien qu'ils ne fassent point partie de ce Vicariat. Il y a quelque 22.000 Esquimaux au Groenland. Aux termes de la loi du Danemark, dont dépend ce pays, le prêtre catholique ne peut y pénétrer : un vieux réglement le lui interdit sous peine de mort. Feu Son Eminence le cardinal Van Rossum s'était occupé de la chose auprès du Gouvernement danois : on lui répondit que cette vieille loi serait rapportée du jour où les Esquimaux demanderaient un prêtre catholique. La Providence semble arranger les choses peu à peu : il est certain que la Congrégation des Oblats accepterait de se charger de l'évangélisation de ces Esquimaux, que le Vicaire de la Baie d'Hudson sera en mesure sous peu de fournir quelques Pères expérimentés, surtout pleins du désir de travailler à cette œuvre.

J'ignore absolument si de nouvelles démarches auprès du Gouvernement danois hâteraient la solution de ce problème.

Comme il a été dit plus haut, les membres de la Gendarmerie à cheval sont les seuls représentants de l'autorité civile, dans le Vicariat. Quelques-uns ont parfois envoyé des rapports, incidemment tendancieux, à notre désavantage. Mais, dans ses rapports avec les autorités à Ottawa, le Vicaire apostolique n'a pas à se plaindre, en général, d'hostilité : le travail des Oblats dans le Nord est trop connu et apprécié pour que les plus prévenus osent gêner directement notre ministère. Il lui suffit de veiller, de concert avec les autres Vicaires apostoliques, à ce que certaines manœuvres dirigées contre nous, par des subalternes d'ailleurs, soient déjouées à temps.

A Churchill même, il n'y a ni maire, ni Conseil de ville, le Gouvernement Provincial n'a même pas de représentant. Ceux qui sont censés exercer l'autorité, i. e. le directeur et les contremaîtres des travaux durant l'été, nous ont toujours été bien sympathiques.

Chapitre III. — Les missionnaires.

Le Vicaire apostolique a 16 Pères Oblats sous sa juridiction, dont 15 en Missions et 1 qui terminera ses études au mois de juin 1935. Parmi ceux qui ont au moins cinq ans de Mission, je puis citer les Rév. Pères Lionel Ducharme, Pro-Vicaire, Arthur Thibert, Marcel Rio, Eugène Fafard, Prime Girard, Etienne Bazin et Armand Clabaut. Voilà donc une bonne moitié de mes missionnaires dont je n'ai qu'à me louer et à remercier la Congrégation des Oblats. Le R. P. Bazin a écrit dernièrement la plus belle page de l'apostolat dans le Grand Nord, par son ministère auprès des Igluliks, dans des circonstances qui étonnent jusqu'aux plus ardents de mes missionnaires. (Les *Missions* de 1934 ont parlé de Iglulik tout au long.)

Chapitre IV. — Méthode missionnaire.

Voici notre manière de procéder pour convertir les païens, instruire les catéchumènes et assurer la persévérance des néophytes.

Pour convertir les païens, il faut aller à eux. Durant les premières années — de 1912 à 1926 — il fallut y aller prudemment. La détestable habitude des Esquimaux païens d'offrir leur femme ou leur fille aux visiteurs en signe d'hospitalité nous mettait dans la nécessité de les reprendre : on s'en faisait des ennemis. De plus, à cause du danger que cette habitude pouvait offrir, il était défendu d'entrer seul dans les tentes, ou dans les maisons de neige. Même, tout voyage dut être interdit à un Père seul durant les cinq premières années.

Puis, ce furent les voyages chez les chrétiens seulement ; finalement, après que je me pus rendre compte par moi-même que ce danger avait disparu, les voyages furent autorisés et facilités autant que possible.

Ces voyages ne sont pas de simples visites volantes : en principe, ce sont des séjours plus ou moins longs, selon que les circonstances le permettent, v. g. l'abon-

dance ou la disette de vivres, les dispositions des gens qu'on visite, etc.

Aujourd'hui, les choses ont tellement changé que c'est par centaines qu'on distribue la sainte Communion dans ces mêmes iglus dont l'entrée avait été interdite autrefois.

Les Esquimaux sont hospitaliers, ils aiment à recevoir des visiteurs. Ces voyages, ces petits séjours chez eux, non seulement les rapprochent des missionnaires, mais les attachent à eux. Et on vise à ne pas faire de jaloux. C'est montrer de la confiance à un Esquimau que de passer quelques jours chez lui. Cela n'est pas perdu.

A ceux qui disent désirer suivre la religion, et recevoir le baptême, on fait signer les promesses des catéchumènes : renoncer à toute superstition, respecter la morale chrétienne du mariage, apprendre et réciter les prières et observer le dimanche. Puis, vient l'instruction proprement dite qui se donne surtout à la Mission.

Il y a toujours un Père qui reste à la Mission, pendant que l'autre voyage. Celui qui reste est chargé de faire le catéchisme aux engagés des Compagnies, qui séjournent au poste toute l'année, comme aussi il s'occupe des néophytes. Ces catéchismes aux catéchumènes portent surtout sur la morale : la loi naturelle n'a pas complètement disparu du cœur de ces païens, ils savent fort bien ce en quoi ils ont péché contre leur conscience. Horreur du péché, amour initial de Dieu, surtout par la prédication de l'amour de Dieu pour eux, c'est le point principal. Le ciel comme récompense ne vient surtout que comme preuve de l'amour de Dieu.

Quand le néophyte réclame sincèrement le baptême, qu'il a vraiment hâte de se débarrasser de ses péchés, qu'il est prêt à suivre les enseignements de la religion, on le baptise.

Il n'y a pas de longueur de temps déterminée pour le catéchuménat : bien qu'aujourd'hui, dans certaines Missions, comme à Chesterfield par exemple, où l'immense majorité est convertie, on se montre plus facile qu'au début, parce qu'on peut compter sur l'entraînement par la masse, cependant il reste comme règle

qu'il faut s'assurer de l'horreur du péché et du vif désir du baptême. Chez ceux qui séjournent au poste, la chose est facile.

Parmi ceux qui ne viennent que de temps à autre, passent quelques jours seulement à la fois, il en est que leur situation matrimoniale demande à être étudiée longuement, la polygamie successive étant très en honneur chez les païens. Pour quelques-uns, les missionnaires doivent consulter l'Ordinaire, et cela prend du temps. Et si, entre deux séjours au poste, quelques-uns sont retombés dans ce qui paraît être de la superstition, il faut voir s'il s'agit de simple erreur, ou si vraiment c'est la superstition qui les retient encore. Dans ce dernier cas, le baptême serait différé, malgré les instances du catéchumène.

Pour assurer la persévérance du néophyte, il est d'usage de les baptiser à la Pentecôte, car, à cette époque, bon nombre de familles passent plusieurs semaines, voire plusieurs mois, au poste : alors, les néophytes peuvent assister à la messe de chaque jour, prendre part à la communion quotidienne et à la confession hebdomadaire, en attendant la Confirmation qui leur est conférée lors de la visite annuelle.

Si un Père est envoyé pour fonder une Mission, plus au loin, là où les païens ne nous connaissent pas encore, on le met bien en garde contre les dangers signalés plus haut : d'ailleurs, autant que possible, tous les jeunes Pères font un stage dans l'une ou l'autre des chrétientés les plus nombreuses et les mieux formées.

Les jeunes Pères n'ont pas de chambre à eux, non plus que les anciens, ni de bureau d'étude. C'est à la salle commune, dite salle des Esquimaux, que les missionnaires travaillent, reçoivent les Esquimaux qui viennent pour ceci, pour cela, de sorte que le jeune Père apprend la langue par l'usage, en même temps qu'il voit comment le Directeur reçoit ses gens. L'unité d'action est ainsi plus assurée.

* * *

De l'impression et de la diffusion du livre de prières et cantiques en Esquimau, comme moyen de propagande.

Pour la première fois, notre livre de prières et cantiques a été imprimé l'hiver dernier, 1933, en France. Jusqu'ici, nous n'avions que des copies miméographiées, mais le nombre de chrétiens augmentant, et les catéchumènes demandant des livres, eux aussi, on en a fait tirer plusieurs milliers de copies. Les protestants inondent le pays de livres, bibles, ou passages de la bible, livres de prières, etc. Les Esquimaux sont très friands de livres. Notre tactique était de n'en donner qu'aux chrétiens et aux catéchumènes. Mais, comme parfois, il suffisait de donner un livre de prières pour s'assurer la conversion de quelques-uns, et que, d'autre part, ce n'étaient pas tous ceux qui recevaient un livre qui se convertissaient, nous avons pris le moyen terme de ne pas publier le catéchisme pour le moment. C'est que les païens qui vivent loin de tout centre chrétien, qui ne sont pas encore venus à la Mission, ont entendu parler de la religion en termes bien vagues seulement, et cependant désirent avoir un livre pour apprendre à prier, disent-ils, comprendront assez facilement les prières, les cantiques, les évangiles des dimanches, qui rapportent des miracles ou des enseignements de notre Sauveur, mais, sans explication de personne, ils comprendraient de travers les enseignements du catéchisme, se feraient un christianisme à eux qu'il serait plus dur de déraciner que le paganisme même. On en a vu qui avaient établi la confession. D'autres voulaient donner une sorte d'Extrême-Onction, etc., etc.

Le catéchisme verbal d'abord, ensuite viendra le catéchisme écrit : telle est la méthode que nous employons.

Il n'y a pas d'école dans tout le Vicariat, moins encore d'école où l'on apprenne le français ou l'anglais, mais *tous* les Esquimaux savent lire et écrire dans leur langue, au moyen de l'alphabet syllabique inventé pour les langues indiennes et adapté à l'Esquimau.

Je ne pense pas qu'il soit à propos de fonder des écoles en ce pays, tant que les conditions restent ce qu'elles sont actuellement. Une école du jour nécessiterait la

présence des parents qui jeûneraient et manqueraient de tout, près du poste : le gibier sauvage fuit les habitations. Une école-pensionnat ferait que les enfants ne pourraient plus retourner à la vie primitive de l'iglu et de la chair crue, après plusieurs années passées à l'école. Et la connaissance de l'anglais les mettrait à même de lire tous les romans, magazines et autres publications de tout acabit, dont se repaissent les rares Blancs qui résident au pays.

L'instruction par images expliquées dans leur langue leur donne une culture suffisante en élargissant les horizons de leur pensée et elle n'offre aucun inconvénient.

Chapitre V. — Résultats.

494 baptisés vivants, cela semble un bien petit nombre après tant d'années, mais eu égard aux distances à parcourir, aux difficultés et dangers de toute sorte, eu égard au prorata de la population, c'est un beau et grand succès. Je n'oublierai pas de sitôt cette parole d'un païen, à Chesterfield, l'été dernier. Je le connaissais de vieille date, c'était un endurci. Il demande à me parler, je le reçois, et, sans préambule, me dit : « Nous ne sommes plus que trois, moi, ma femme et mon fils. Nous ne sommes plus que trois païens, nous voulons nous convertir. » Plus que trois païens à cette Mission qui, après toutes les subdivisions par la fondation de cinq autres, compte encore 50.000 kilomètres carrés de superficie. Et moi, qui ai vu ce pays sans un seul chrétien !

La ferveur des chrétiens ne s'est pas démentie. Il faut dire que la petite Thérèse se plaît à nous continuer ses faveurs : c'est ainsi qu'elle a converti le dernier sorcier de cette Mission, en se servant de l'exemple bien touchant d'une jeune femme morte en vraie prédestinée ; son trépas avait été accompagné de signes extraordinaires, ses funérailles furent un vrai triomphe, mais la conversion de ce sorcier, son beau-père, a été le grand coup de grâce de la Petite Fleur chez ses Esquimaux.

12.800 communions ont été distribuées. On eût certainement atteint le nombre de 15.000 sans l'incendie de la Mission du P. Bazin, au mois de juillet 1933 : depuis lors, le Père ne pouvait pas même célébrer la sainte Messe : il ne lui restait rien, absolument rien.

Chapitre VI. — Administration des Sacrements et Liturgie.

Tous les missionnaires ont le droit de conférer le baptême en n'importe quel endroit du Vicariat, mais chacun doit en remettre l'acte dûment signé et contresigné au Directeur de la Mission sur le territoire de laquelle le baptême a été conféré.

Chaque année, le Directeur envoie le relevé de ces actes (comme de tous les autres : Confirmations, mariages) au Vicaire apostolique qui garde ces doubles à l'épreuve du feu. De la sorte, en cas d'incendie de la Mission, on saurait reconstruire ces actes.

Les interrogatoires et les exorcismes se font d'abord en langue vulgaire, vu qu'on s'en est servi abondamment pour instruire le catéchumène sur le vrai sens et l'efficacité du baptême, mais on les répète en latin.

Le Vicaire apostolique a transmis à ses missionnaires des directives spéciales, dont voici les grandes lignes :

1° On part du principe que le mariage naturel des païens est valide, l'Esquimau sachant parfaitement distinguer entre vouloir fonder un foyer, et satisfaire une passion sexuelle à l'occasion.

2° Les enfants étaient fiancés par leurs parents, dès le bas âge, nous avons le mariage valide des impubères par consentement matrimonial mutuel avant aucune consommation par cohabitation.

3° Mais, comme souvent ces mariages non encore consommés sont brisés, il y a beaucoup de cas de polygamie successive : d'où nécessité d'une enquête sur le « status liber ».

4° Cette enquête doit commencer avec l'ouverture de la mission ; il faut se mettre en garde contre la présomption que l'union actuelle est un mariage légitime, parce qu'ils se disent et que tout le monde les dit mariés.

5° Les mariages invalides par vice de consentement sont fort rares : tout au plus, quelques cas douteux de doute vraiment positif.

6° Le Vicaire a donné des directions précises sur la manière de faire cette enquête, sur le choix des occasions qui se présentent d'obtenir les renseignements voulus, sur la manière de tenir le registre des fiançailles faites dans le paganisme, en appuyant sur la nécessité de bien se renseigner sur tout cela, dès avant qu'aucun païen ne se présente au catéchuménat. Egalement, chacun doit garder tout cela par écrit, de sorte que si un directeur est changé, son successeur, nouveau venu, sera au courant de la situation matrimoniale de ceux qui voudraient se convertir.

7° C'est au Directeur de la Mission qu'il appartient de faire cette enquête, et de consigner les renseignements obtenus, comme aussi, en cas de doute sérieux, de référer le cas à l'Ordinaire. Mais son socius doit y coopérer tant pour l'aider que pour se former lui-même pour le jour où il aura à diriger l'enquête, soit que le Directeur soit absent, soit que le socius soit nommé Directeur à son tour.

8° Dans tous les cas, même ceux qui n'offrent aucun doute, le Directeur fera rapport à l'Ordinaire sur l'enquête matrimoniale, sur la manière de procéder, sur les résultats obtenus, et sur la décision prise.

Tout directeur de Mission a reçu le pouvoir de donner la Confirmation aux chrétiens, qui sont en danger de mourir avant que l'Evêque ne puisse faire sa visite. On confirme également les enfants en danger de mort. C'est la règle pour ceux qui ont trois ans et plus ; pour les tout-petits, spécialement, pour les bébés, on se plie aux circonstances, surtout si le danger n'est pas imminent.

Il n'y a pas de cas réservés par l'Ordinaire dans le Vicariat.

Bien que dans nos Missions, à leur début, la proclamation des bans offre peu d'avantage, car les fidèles ne pourraient guère donner de renseignement en connaissance de cause, cependant, on les prépare à

la chose, en annonçant publiquement les bans, à la messe du dimanche, et à l'office de l'après-midi, même si le mariage doit avoir lieu le lendemain matin.

Dès le début, on a introduit l'usage de célébrer le mariage, pendant la messe, et de donner la bénédiction nuptiale aux époux.

Le Vicaire apostolique s'est réservé le droit de donner des dispenses de religion mixte et de disparité de culte : les cas d'ailleurs sont très rares, le sens chrétien des néophytes leur dit que ces unions satisfont rarement le catholique. Les païens eux-mêmes ont bien compris la chose, la preuve en est que lorsqu'ils veulent fiancer un de leurs enfants à un catholique, non seulement ils en demandent la permission au Père, mais donnent leur enfant à l'église pour en faire un catholique et pour que son mariage soit assuré et heureux.

On n'accorde de dispense de disparité de culte que dans le cas où la partie païenne bien disposée, déjà partiellement instruite, demeure près de la Mission pour compléter son instruction et être baptisée sous peu. On ne l'accorde jamais dans le cas où, malgré ses bonnes dispositions et ses promesses, la partie païenne doit retourner chez les païens chez lesquels il pourrait être obligé de séjourner longtemps sans pouvoir revenir à la Mission.

L'expérience nous a appris que dans la pensée des nouveaux chrétiens le rit sacramentel avec les prières de l'Eglise, messe et bénédiction nuptiale, fait disparaître chez eux toute crainte superstitieuse.

A leurs yeux, il faut ou le sorcier pour les païens, ou le prêtre pour les chrétiens.

Nous avons constaté la même chose au snjet des naissances : la femme baptisée ne craint nullement de briser tous les taboos en vigueur chez les païens, et qu'elle avait observés avant son baptême. Le fait est si certain que nous devançons parfois le baptême d'une femme qui va avoir un enfant, si par ailleurs elle est bien disposée, afin de nous assurer qu'il n'y aura aucune rite superstitieux sur cette femme ni sur son enfant.

La cérémonie du baptême de l'enfant aussitôt après la naissance et la cérémonie des relevailles achèvent de détruire toute crainte superstitieuse, et tout désir de s'adresser à quelque esprit protecteur. La vraie religion se substitue à l'ancienne dans la pensée des convertis.

On peut faire la même constatation à la mort : les prières de l'Eglise se substituent à toutes les observances païennes, et on ne voit plus chez les chrétiens tous ces rites superstitieux à la demeure et au tombeau. Même, les païens désireraient qu'on fasse un office pour leurs morts, ce qui les dispenserait de l'observance gênante de tous leurs taboos. Les ministres protestants se prêtent volontiers à la chose : pour nous, nous insistons sur la nécessité du baptême, pour que nos prières aient quelque efficacité. Aussi, on a vu, à Baker Lake par exemple, les païens demander au prêtre de baptiser les mourants, alors qu'aucun, ni adulte, ni enfant, ne consentait au baptême.

Les offices et rites divers, sépulture.

Il y a grand'messe tous les dimanches, lorsque les deux Pères sont présents à la Mission, ou qu'il y a un Frère pour diriger le chant et les prières. Toutes les parties communes de la messe sont chantées en latin : *Asperges, Kyrie eleison, Gloria, Credo, Sanctus, Agnus Dei, Ite missa est.* Il n'était pas possible d'apprendre le Graduel, l'Offertoire et la Communion qui varient à chaque dimanche. Aussi, à l'Offertoire, on chante quelques versets d'un cantique en langue esquimaude, cantique qui a trait à la fête du jour, ou à l'esprit liturgique de la saison, comme l'Avent, le Carême, le temps de Pâques, etc.

Egalement, pendant le dernier Evangile, on chante l'*Oremus pro Pontifice nostro Pio*, traduit en esquimau.

Aux offices semi-liturgiques, tels que le Salut du Saint Sacrement, tout est chanté en Esquimau, excepté le *Tantum ergo* qui est de rigueur.

C'est peut-être le lieu de faire remarquer que pour mieux former nos néophytes, le Père fait avec eux

l'action de grâces après la communion. S'il y a plusieurs prêtres ou Frères, tous récitent ces prières avec les Esquimaux. On a coupé court ainsi aux allégations des païens, au début, qui prétendaient que le Père avait ses prières à lui, qui valaient mieux que celles qu'il traduisait pour les Esquimaux. Et cela contribue davantage à entretenir la ferveur.

Non seulement l'église est toujours ouverte, mais les chrétiens y font de fréquentes visites. Quand, le soir, ils y viennent faire leur prière avant de se coucher, un Père les accompagne et fait la prière avec eux.

On n'a autorisé que deux scapulaires : celui du Sacré-Cœur et celui du Mont-Carmel. De même, on évite de donner des médailles différentes, de crainte de renouveler le besoin de fétiches ou amulettes d'autrefois.

Les chrétiens ont beaucoup de foi, leur confiance en la prière surprend même parfois. Mais je n'ai pu rien attribuer à la superstition, car tous ont compris qu'il ne s'agit pas de poser un rite, de dire quelques paroles pour qu'un effet se produise inévitablement, mais qu'il faut la sincérité et l'union avec Dieu par la grâce. Ils ont certainement abandonné la mentalité païenne qui laissait tout à faire au sorcier sans s'occuper des dispositions de l'âme de celui pour lequel le sorcier priait.

On a dit qu'on ne voit aucune trace de superstition aux funérailles des chrétiens. On n'exige aucune taxe pour les enterrements. Nous avons nos cimetières qui ont ceci de particulier qu'on n'enterre pas les corps, on les dépose à la surface du sol, souvent même sans cercueil, faute de bois pour en faire ; on les entoure de pierres jusqu'à une certaine hauteur, ce qui permet de mettre une sorte de couvercle en pierres plates de plus grandes dimensions.

Chapitre VII. — Les maisons-chapelles. Temporel de la Mission.

Ce qu'on a dit de la division du Vicariat en districts montre qu'il nous faudra encore ouvrir un certain nombre de Missions.

Il n'y a actuellement que deux Missions qui ont une chapelle séparée de la maison d'habitation. On ne construit de chapelle à part que lorsque le nombre de chrétiens l'exige : il est évident que les dépenses montent en conséquence, tant pour la construction que pour l'entretien et le chauffage.

Les chapelles intérieures sont bien tenues, malgré l'exiguïté du local et la pauvreté des missionnaires. Le Vicaire apostolique veille à remplacer les ornements et linges divers qui sont trop usagés : de la sorte, tout est convenable.

Les résidences sont petites : on ne suffirait pas à chauffer de grandes maisons. Le mobilier : lits, chaises,etc est fait sur place, au moyen de bouts de planches économisées de-ci de-là, dans la construction, ou tirées des boîtes qui contiennent les objets d'approvisionnement. Les Pères font leur cuisine, leur lavage, et tous les soins du ménage. J'ai parlé du manque de viandes et de légumes frais, et aussi du manque d'aération suffisante ; c'est le point qui laisse à désirer, bien que les missionnaires trouvent la chose toute naturelle, et ne se plaignent jamais.

Ce n'est qu'en voyage que les missionnaires partagent la maison de neige des gens qu'ils vont visiter. Mais s'ils doivent séjourner, on leur construit un iglu à part. Les inconvénients et dangers des premières années ont complètement disparu, comme je l'ai dit plus haut.

A Churchill même, la Mission possède un terrain suffisant pour les besoins actuels. Ailleurs, on ne possède que par droit de premier occupant, comme il a été dit plus haut, et cela suffira jusqu'au jour, s'il vient, où le pays se développera et amènera des immigrants.

Le Vicariat n'a ni immeubles, ni revenus fixes, pour pourvoir à l'entretien des Missions. Il ne peut compter que sur les offrandes des fidèles, dont la majeure partie lui vient par l'allocation de la Propagation de la Foi. La crise a empêché le Vicaire apostolique de réaliser son plan qui était de constituer peu à peu un fonds de réserve pour plus tard. Pour y réussir quelque peu, il aurait fallu n'ouvrir aucune Mission. En ouvrant

de nouvelles Missions, on a fortement entamé le fonds de réserve commencé, et, si la crise continue, il faudra non seulement renoncer à ouvrir de nouvelles Missions, mais encore vivre au jour le jour, à la merci d'un accident, d'un incendie, d'une maladie,avec dépenses imprévues,etc.

Non seulement les dons courants ont presque complètement cessé, par suite de la crise, mais les legs testamentaires ne peuvent être convertis en argent liquide ni payés aux bénéficiaires. Le Vicariat comptait sur un legs assez important de cette nature, mais depuis plus de deux ans, on n'a encore aucun espoir de rien recevoir.

Les subsides reçus de la Congrégation de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance et autres semblables ont baissé de plus de 33 %, l'un dans l'autre.

Les offrandes des fidèles ont baissé de plus de 80 %. Cet item était pourtant bien important autrefois, en ce qu'il égalait le montant des subsides de la Propagation de la Foi.

Les fidèles Esquimaux se ressentent aussi de la crise : le prix de leurs fourrures a baissé, et la dernière vente d'octobre accuse une baisse supplémentaire de 48 %. Dans les circonstances, il est bien difficile d'exiger une grosse dîme de ces gens pourtant pleins de bonne volonté, mais qui souffrent. Enfin, il nous est impossible d'emprunter de qui que ce soit, puisque nous n'aurions rien pour répondre de la dette assumée.

C'est ici le lieu de dire un mot de l'hôpital comme source de revenus temporaires et aléatoires, qui servent à couvrir les frais de cette entreprise.

La Sœur garde-malade diplômée reçoit normalement 90.00 dollars par mois du Gouvernement, soit 1080.00 dollars par an. En ce temps de crise, avec réduction de 10 %, elle reçoit encore 972.00 par an.

Or, la Congrégation des Sœurs Grises de Nicolet, malgré sa pauvreté, a généreusement laissé au Vicaire apostolique la pleine disposition de ce montant, de par contrat, qui vaut pour cinq ans.

L'Eminentissime cardinal Van Rossum avait bien voulu bénir ce dévouement des religieuses : le document

fut pour elles une grande récompense bien méritée, il servit aussi au recrutement de cette petite Congrégation, qui cherchait des sujets pour adopter de nouvelles Missions.

Il est possible que les Sœurs aient besoin de ce montant, lorsqu'on renouvellera le contrat : on ne pourrait guère leur refuser cela.

Comme ressources aléatoires, je signale la rétribution du Gouvernement : 2.00 dollars par jour, par patient. La première année, nous reçûmes de ce chef 4.500 dollars ; l'an dernier, 9.240.00 dollars et cette année 4.153 dollars.

Ces revenus sont aléatoires, en ce que le nombre des malades varie d'une année à l'autre : la santé générale des Esquimaux s'améliore ; seule, une épidémie occasionnelle nous amène des malades.

Ces revenus sont aléatoires aussi, en ce que la rétribution de 2.00 dollars par patient provient en partie du département de l'Intérieur, et en partie du département des Affaires Indiennes. Or, ce dernier vise à laisser les Esquimaux de côté, comme n'étant pas de son ressort.

De plus, par raison d'économie, le département n'accorde plus rien aux patients qui sont engagés comme serviteurs par les Blancs ; on suppose que ceux-là sont assez riches ou assez civilisés pour épargner sur leur modique salaire de quoi subvenir aux frais de maladie.

Pour les *dépenses*, le seul item du charbon donne bien une idée de nos difficultés. Pour les Missions seulement, y compris l'hôpital, mais non l'Evêché, le prix d'achat varie de 1.700 à 2.350 dollars, que nous pouvons ou non l'acheter en Angleterre, mais le prix de transport, de *Churchill aux Missions*, revient à 6.000 dollars. On comprend que j'aie fait l'impossible pour me procurer un bateau, afin d'abaisser le taux du fret. Ainsi, cette année, pour la Mission de Ponds Inlet, où notre bateau ne peut aller, nous avions 386.61 dollars d'achats pour l'année, et 683.29 dollars de transport par les bateaux des Compagnies.

Il n'y a pas de tarif de messes dans le Vicariat, puisque nous ne recevons que les intentions que nous adressent

quelques bienfaiteurs ou amis, malheureusement trop rares, depuis la crise.

Chapitre VIII. — Projets pour l'avenir. Obstacles.

Il n'y a pas de doute que la divine Providence a largement béni nos travaux : malgré la crise, depuis mon dernier rapport quinquennal, nous avons pu nous établir à Churchill : résidence, chapelle, hangar, etc., fonder un hôpital de grandes dimensions pour le pays, l'équiper de façon convenable, ouvrir deux nouvelles Missions, bâtir deux chapelles séparées de la résidence du missionnaire, acheter le *Pie XI*, en vue de réduire les frais de transport. Le personnel a augmenté rapidement : six Pères, un Frère, cinq Sœurs de plus qu'en 1929.

Le district Ouest de la Baie nous est acquis et assuré

Restent les districts Est et Nord-Est. Nous serions prêts à entamer cette partie du Vicariat dès l'été prochain. La Congrégation des Oblats toujours généreuse fournira certainement les sujets. Les Pères expérimentés ne manquent pas. Tous désirent l'expansion de ce côté. Une seule chose fait difficulté : le peu de ressources pécuniaires. La crise est loin d'être terminée au Canada : l'argent ne circule pas, les taxes augmentent pour subvenir aux besoins des chômeurs. Nous avons été près d'une année entière sans intentions de messes. Le montant total des recettes en dons des fidèles est de 4.414.00 dollars, mais encore ce chiffre comprend : 2.000 dollars, deux dons spéciaux, de 1.000 dollars chacun, que nous n'espérons pas trouver chaque année. Reste donc un montant de quelque deux mille dollars, pour toute l'année ; avant la crise, le courrier du jour de l'an, à lui seul, rapportait plus que cela. Et l'allocation de la Propagation de la Foi (Œuvre Pontificale) baisse toujours, de sorte que, en ce moment, il m'est impossible de prévoir si nous pourrons ouvrir une première Mission à l'Est de la Baie, l'été prochain. Les recettes de l'hiver et du printemps prochain décideront la chose. Espérons malgré tout.